



**ÉCOLE SAINT-RÉDEMPTEUR**  
**39, rue Saint-Florent, Gatineau (Québec) J8X2Z8 Tél. 819-771-8478**

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement (CÉ) du 14 octobre 2025**

**Sont présents :**

Mathieu Saintonge	Président
Alexandre Savard	Membre parent
Somphane Souksanh	Membre parent
Ronald Rojas	Membre parent
Marysa Gendron-Nadeau	Membre du personnel enseignant & Secrétaire
Michel Vézina	Membre du personnel enseignant
Véronique Hamelin	Membre du personnel enseignant
Julie Mineault	Membre du personnel de soutien
Noémie Lachapelle	Membre du personnel du service de garde
Gabrielle Leclerc	Membre représentant de la communauté
Sonia Belley	Directrice

**1. Ouverture et présences (quorum)**

Mme Sonia Belley fait l'ouverture du CÉ à **17h02**

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Sonia Belley présente l'ordre du jour aux membres du CÉ.

Proposeur : Alexandre Savard

Appuyeur : Véronique Hamelin

**Adopté à l'unanimité**

**3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 10 mai 2025**

Le procès-verbal a été reçu et lu au préalable par les membres du conseil. Mathieu Saintonge fera parvenir quelques corrections de formulation et de syntaxe à la direction pour modifications.

Proposeur : Mathieu Saintonge

Appuyeur : Noémie Lachapelle

**Adopté à l'unanimité**

#### **4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 septembre 2025**

Le procès-verbal a été reçu et lu au préalable par les membres du conseil. Mathieu Saintonge fera parvenir quelques corrections de formulation et de syntaxe à la direction pour modifications.

Proposeur : Somphane Souksanh

Appuyeur : Kristine Comeau

**Adopté à l'unanimité**

#### **5. Suivi**

- Classe extérieure

Les tables installées au printemps dernier sous la pergola n'ont toujours pas été mises à niveau et ne peuvent être utilisées par les enseignants afin d'animer des classes extérieures. Il est entendu que la direction fasse au suivi auprès du CSSPO afin que le contracteur vienne honorer son contrat et que les tables soient installées de manière à être utilisées adéquatement. Le suivi doit entre autres permettre d'informer le Conseil d'établissement au sujet :

- o Des détails du contrat quant aux délais et à la garantie après installation.

- Verdissement de la cour

Marysa Nadeau a fait un suivi avec le CREDDO afin de connaître les options de partenariat pour un projet de verdissement de la cour d'école. Toutefois, étant donné le manque de ressources financières et humaines à l'école, le temps nécessaire pour libérer une enseignante afin de mettre sur pied un comité de consultation auprès de l'équipe école et poursuivre le démarchage de projet avec le CREDDO n'est pas envisageable pour la présente année scolaire.

Néanmoins, Marysa Nadeau fera un suivi avec le CREDDO afin de l'informer de la situation et dégager des possibilités de partenariat et de projet pour la prochaine année scolaire.

#### **6. Période de questions du public**

Aucune question du public

#### **7. Élection de la présidence du conseil d'établissement**

Mathieu Saintonge soumet sa candidature à la présidence.

Proposeur : Ronald Rojas

Appuyeur : Kristine Comeau

**Adopté à l'unanimité**

## **8. Élection de la présidence du conseil d'établissement**

Marysa Gendron-Nadeau soumet sa candidature au secrétariat.

Proposeur : Somphane Souksanh

Appuyeur : Alexandre Savard

**Adopté à l'unanimité**

## **9. Mots**

### **9.1 Direction**

La directrice, Sonia Belley, fait le point sur la rentrée scolaire qualifiée de turbulente. Sur les 260 élèves que comptent l'école, 60 sont de nouvelles inscriptions. Cette arrivée de plusieurs nouveaux élèves dont certains ayant des besoins particuliers importants amènent des défis supplémentaires pour le personnel de l'école qui manifeste déjà une certaine fatigue. Néanmoins, la direction maintient que les services nécessaires sont mis en place pour répondre aux défis de la clientèle.

Par ailleurs, plusieurs activités ont repris telles que les rencontres de divers comités pédagogiques (vivre-ensemble, réussite pédagogique, communauté d'apprentissage professionnelle-CAP, communauté de pratique-CoP) et de vie étudiante (épluchette de maïs, journée de la rentrée)

### **9.2 Présidence**

Le président, Mathieu Saintonge, remercie les membres du conseil pour leur confiance renouvelé et envisage avec dynamisme son nouveau mandat. Il réitère sa disponibilité et invite les membres à communiquer avec lui par courriel en cas de besoin ou de demande en lien avec les rôles et responsabilités du conseil.

### **9.3 Service de garde**

La responsable du service de garde, Noémie Lachapelle, nomme les membres de l'équipe du service de garde. Elle informe le conseil que les deux premières journées pédagogiques de l'année se sont déroulées sous les thématiques « voyage » et « Halloween ». Aussi, un changement d'organisation a eu lieu depuis 3 semaines dans la routine des élèves. En fin de journée, les élèves qui fréquentent le service de garde sortent directement dehors et vont y rejoindre leur éducateur plutôt que de descendre dans les locaux du sous-sol comme c'était le cas auparavant. Les élèves restent alors dehors jusqu'à 16h15 et entrent ensuite dans les locaux du service de garde.



## **9.4 Personnel**

Michel Vézina, enseignant de 3<sup>e</sup> année, mentionne que la rentrée est encore en cours. Les enseignants sont encore en train de structurer leurs classes, d'apprendre à connaître leurs élèves et identifier leurs besoins.

Marysa Gendron-Nadeau, enseignante de 3<sup>e</sup> année, abonde dans le sens de la direction en mentionnant que le personnel de l'école est effectivement épuisé. Il y a de nombreux cas lourds dans plusieurs classes et les services ne sont malheureusement pas au rendez-vous pour répondre aux besoins. Comparativement à l'année dernière, l'équipe compte une enseignante-ressource en moins et les heures des professionnelles en orthophonie et en psychologie sont aussi diminuées pour l'école. Le gouvernement a annoncé le retour de 540M\$ dans le budget pour l'éducation, mais aucune somme additionnelle n'a été acheminée à l'école et le portrait au niveau des ressources humaines et des services à l'élève est le même qu'annoncé en juin dernier en même temps que les coupures.

Les besoins importants dans les classes spécialisées TSA (trouble du spectre de l'autisme) ont nécessité l'ajout d'heures (de 32h à 35h) pour 5 des intervenants de ces classes et l'embauche d'une autre TES (technicienne en éducation spécialisée) à 26 heures semaine. Les dépenses liées à ces ajouts de personnel sont assumées par l'enveloppe budgétaire « école » dédiés aux ressources humaines pour les services complémentaires qui doit notamment couvrir les frais de dépense pour la mise en place de services de francisation. Cependant, les sommes théoriquement dédiées au financement des services de francisation ont dû être affectées à l'embauche et à l'ajout d'heure du personnel dans les classes TSA pour des enjeux de sécurité. De ce fait, les élèves issus de milieux allophones ayant la cote 22 n'ont pas accès aux services de francisation qui sont pourtant prescrit à 4 rencontres par semaine par le MEQ.

Les enseignants de l'école sont solidaires de la nécessité d'avoir les ressources humaines nécessaires et suffisantes dans les classes TSA pour assurer la sécurité du personnel et des élèves. Toutefois, puisque les classes TSA desservent l'ensemble des élèves du CSSPO, et non seulement ceux du bassin scolaire de l'école, il est d'avis du conseil des enseignants de l'école que l'embauche du personnel supplémentaire pour ces classes devrait être assumé par une enveloppe budgétaire « CSSPO » plutôt que par les fonds dédiés aux services aux élèves qui sont attachés au bassin scolaire de l'école.

Face à cet état des lieux, Mme Sonia Belley mentionne qu'elle est effectivement en recherche de sommes pour pouvoir mettre en place les services de francisation, mais que ce sont des « fonds de tiroir » qu'elle risque de trouver. Il faut « penser autrement » la manière de faire la francisation. Ça a d'ailleurs été un sujet de discussion lors de sa dernière rencontre de tables de concertation des directions du CSSPO. Par ailleurs, elle mentionne que certains élèves du préscolaires qui sont nouveaux à l'école présentent des défis et des besoins typiques de la clientèle TSA, mais comme ils n'ont pas encore de diagnostic et de « cote 50 », l'école ne reçoit pas d'argent pour financer les services dont ils ont besoin, mais doit quand même les offrir. Cela explique l'impasse financière et les choix difficiles qui sont faits.



## **9.4 Personnel (suite)**

À la lumière de cet échange, les membres parents du conseil d'établissement discuteront de la possibilité de rédiger une lettre à l'attention du CSSPO afin d'exposer les défis financiers auxquels fait face l'école et qui mine sa capacité à répondre à l'ensemble des besoins des élèves qu'elle doit desservir.

Véronique Hamelin, enseignante en classe DM, mentionne que malgré le climat difficile actuel de belles initiatives ont été mises en place. Le cabanon extérieur est maintenant en fonction pour l'emprunt de matériel de jeux par les élèves lors des récréations. Ce sont les élèves des classes DM qui assurent le prêt du matériel et la gestion du cabanon.

Les petits déjeuners ont repris et bientôt il y aura le retour des déjeuners chauds.

Le cheerleading a repris tous les mercredis.

Il y a eu jusqu'à présent plusieurs sorties scolaires de faites notamment à la Galerie Montcalm et à la bibliothèque.

Pour l'Halloween, l'ensemble du personnel se déguisera sous la thématique « Le royaume des sorciers et des sorcières » et il y aura des activités de décloisonnement entre les classes.

## **9.5 Représentant de la communauté**

Gabrielle Leclerc, directrice générale de l'organisme les Enfants de l'espoir, mentionne que 75 enfants ont participé au camp d'été qui a eu lieu au chalet du parc Fontaine. Elle note aussi avoir constaté beaucoup d'instabilité chez plusieurs enfants pendant le camp et qui sont maintenant de retour à l'école.

Le projet de construction d'une maison comme siège social pour l'organisme va bon train. L'organisme devrait pouvoir y entrer et s'y installer vers la fin février.

Il y a eu une bonne participation des élèves et des familles de l'école lors de la fête de quartier en septembre.

Le service d'aide aux devoirs est commencé depuis le 21 septembre et il reste encore quelques places pour accueillir d'autres élèves qui en auraient besoin.

Pour l'Halloween il y aura une fête dans le parc Dupuis organisé en collaboration avec l'ARIH. Les élèves pourront y aller dès que la cloche de fin de journée aura sonnée.

Grâce à un partenariat, les élèves de 11 ans peuvent maintenant fréquenter la maison des jeunes « Avenue des jeunes ».

En terminant, l'organisme est prête à discuter avec la direction pour voir comment il pourrait aider à la mise en place d'un service de francisation en partenariat avec l'école.



## **9.6 Représentant au comité de parent**

Mathieu Saintonge fait le point sur la rencontre à laquelle il a participé le 30 septembre dernier. Parmi les faits saillants, il mentionne :

- Que d'ici 10 ans le CSSPO devra desservir 3000 élèves de plus ;
- Un agrandissement est prévu pour les écoles secondaires de Grande-Rivière et de Mont-Bleu ;
- Une nouvelle école secondaire pouvant accueillir 1500 élèves devra être construite dans le secteur d'Aylmer ;
- Le CSSPO a pour objectif que 80% de ses élèves au secondaire soient inscrits dans un PPP d'ici 2027 ;
- Le développement de PPP dans les différentes écoles secondaires du CSSPO apporte une certaine pression sur les équipes écoles qui doivent développer ses programmes. Cela s'explique par le manque de ressources et de temps prévus pour les développer ;
- La présentation de la politique de transport scolaire a changé, mais le contenu de la politique demeure le même ;
- Il y a eu des discussions sur la place de l'intelligence artificielle dans les écoles et les défis que cela apporte ;

Les dates des prochaines rencontres seront envoyées aux membres parents du conseil afin d'identifier qui y participera.

## **9.7 Représentant au comité de EHDA**

Kristine Comeau fait le point sur la rencontre à laquelle il a participé. Elle mentionne que la première rencontre de l'année a duré près de 2 heures dont 1h30 a été monopolisée à élire la présidence et le secrétariat. Il y a ensuite eu quelques suivis sur les dossiers de l'année dernière et le nombre de rencontre dans l'année est passé de 6 à 4.

## **9.8 OPP**

Julie Mineault informe le conseil que l'OPP est passée de 8 à 10 parents bénévoles. L'école a été décoré pour l'Halloween même si certaines décos l'année dernière ont disparu. Comme activité, il a été décidé qu'il y aurait 3 danses dans l'année dont la première aura lieu le 20 novembre. Aussi, un brunch sera organisé à Noël auquel seront invités les parents de l'école. L'OPP est ouverte à prendre les suggestions d'activités supplémentaires qui pourraient lui être soumises pendant l'année.

## **10. Discussions et informations**

### **10.1 Projet éducatif et plan d'action annuel**

Mme Sonia Belley informe le conseil qu'il n'y a pas de changement à apporter au projet éducatif puisqu'il est effectif jusqu'en 2027. Pour sa part, le plan d'action annuel est mis à jour et révisé lors des rencontres du comité pour la réussite pédagogique. Les documents ont été remis aux membres du conseil avant la tenue de la rencontre.

## **11.Discussions et informations**

### **11.1 Régie interne du CÉ 2025-2026**

Puisqu'il s'agit d'un document prescriptif et étant donné l'absence de question ou de demande d'éclaircissement, il est proposé d'adopter le document tel quel.

Proposeur : Ronald Rojas

Appuyeur : Somphane Souksanh

**Adopté à l'unanimité**

### **11.2 Calendrier des rencontres**

Il y aura 7 rencontres en tout dans l'année. Elles auront lieu à 17h dans le salon du personnel le 11 novembre, 20 janvier, 17 mars, 28 avril, 26 mai et 9 juin.

Proposeur : Noémie Lachapelle

Appuyeur : Kristine Comeau

**Adopté à l'unanimité**

### **11.3 Location gymnase 2025-2026**

Le gymnase sera loué tous les soirs au coût de 40\$/heure à une équipe de hockey-ball.

Proposeur : Véronique Hamelin

Appuyeur : Michel Vézina

**Adopté à l'unanimité**

Il est toutefois donné comme mandat à la direction d'étudier la possibilité d'augmenter le coût de location et de faire deux blocs de location par soir de 18h à 20h et de 20h à 22h.

### **11.4 Budget CÉ 2025-2026**

Le budget de fonctionnement du CÉ pour l'année est de 250\$

Proposeur : Véronique Hamelin

Appuyeur : Michel Vézina

**Adopté à l'unanimité**

## **11.5 Diners pizza (levée de fonds 2025-2026)**

Le fournisseur de pizza pour l'année est Pizza Hut. Les pointes de pizza au fromage se vendent 3,50\$ chacune. Il y aura 3 blocs de commande dans l'année. L'école fait un profit de 16\$ par pizza. Le conseil des enseignants fera une proposition au CÉ quant à la répartition des profits.

Proposeur : Somphane Souksanh

Appuyeur : Noémie Lachapelle

**Adopté à l'unanimité**

## **11.6 Normes et modalités**

Les normes et modalités pour l'année 2025-2026 sont présentés pour adoption.

Proposeur : Mathieu Saintonge

Appuyeur : Ronald Rojas

**Adopté à l'unanimité**

## **12. Correspondances**

Il n'y a aucune correspondance.

## **13. Prochaine rencontre**

Lors de la prochaine rencontre, il sera notamment question des points suivants :

- Rentrée progressive préscolaire 2026-2027
- Semaine de relâche
- Plan de lutte

## **14. Varia**

### **14.1 Journée pédagogique du 5 janvier**

Noémie Lachapelle propose que le service de garde soit fermé lors de la journée pédagogique du 5 janvier afin de permettre à l'équipe d'employés de faire leur formation de premiers soins RCR.

Proposeur : Noémie Lachapelle

Appuyeur : Marysa Gendron-Nadeau

**Adopté à l'unanimité**



**ÉCOLE SAINT-RÉDEMPTEUR**  
39, rue Saint-Florent, Gatineau (Québec) J8X 2Z8  
Tél. : 819-771-8478

## 15. Levée de la séance

La séance est levée à 19h07

Proposeur : Alexandre Savard

Appuyeur : Michel Vézina

**Adopté à l'unanimité**

Mathieu Saintonge  
Président

Marysa G-Nadeau  
Secrétaire

Sonia Belley  
Directrice